

## Conférence de presse - Jeudi 06 février 2014

### Verbatim de la conférence de presse du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et chef du Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la paix en Centrafrique (BINUCA), le général Babacar Gaye

#### **Le Général Babacar Gaye :**

Bara ala koue (bonjour à tous) !

Vous vous souviendrez que lors de notre dernière rencontre, le 26 décembre 2013, je vous avais dit que nous passions un Noël dans la souffrance mais que nous devons aussi en faire un Noël d'espérance.

Alors avant de revenir sur les évènements qui se sont passés depuis la dernière rencontre, je voudrais vous faire observer qu'entre le 10 octobre 2013 et le 28 janvier 2014, le Conseil de sécurité a adopté pas moins de trois résolutions sur la Centrafrique. La dernière résolution, la 2134 du 28 janvier 2014, je la cite : « se félicite de la nomination, par le Conseil National de Transition (CNT), de Catherine Samba-Panza aux fonctions de Chef de l'Etat de transition et de la nomination d'André Nzapayéké à celle de Premier ministre, ainsi que de la formation d'un Gouvernement de transition », fin de citation. Cette résolution est également celle qui approuve le déploiement d'une opération de l'Union européenne.

Enfin cette résolution est surtout la résolution des droits de l'homme, en ce qu'elle prend note de la nomination d'une experte indépendante et se félicite de la création d'une commission d'enquête internationale. Elle demande aux autorités de transition, lorsqu'il est fait état d'exaction, que des enquêtes soient ouvertes et que tous les auteurs de cette violation soient traduits en Justice. Enfin elle demande au BINUCA de constater les violations des droits de l'homme et les violations du droit international humanitaire sur l'ensemble du territoire.

Donc le Conseil de sécurité a une claire conscience de la situation grave dans laquelle se trouve le pays.

J'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'appeler l'attention des élites et de la population sur la nécessité d'un sursaut pour éviter la violence aveugle et la violence inutile à laquelle nous assistons aujourd'hui. Et cette violence se traduit, comme vous l'avez constaté, par un déchirement du tissu social, par une perte de repères sans précédent dans ce pays.

Je salue à cet égard le volontarisme de la Présidente. Mais les incidents qui ont suivi hier sa visite de remobilisation des FACA sont des incidents révélateurs mais également des incidents inadmissibles. Ils doivent faire l'objet d'enquêtes et de sanctions exemplaires.

La communauté internationale est au chevet de la Centrafrique, c'est le sens de la 2134. Il faut que tous les Centrafricains soient au chevet de leur propre pays.

Je vous remercie.

### **Questions/Réponses**

***Radio Centrafrique : Certaines ONG internationales accusent le contingent tchadien de la Misca de travailler de commun accord avec la Séléka, qu'est-ce que le BINUCA en pense ?***

***Babacar Gaye :*** Nous avons déjà eu l'occasion, à plusieurs reprises, de répondre à cette question. Nous n'avons pas le projet d'être le juge de paix sur cette question. Les populations, à plusieurs reprises, ont exprimé leurs sentiments sur le comportement et les modes opératoires du contingent tchadien de la Misca. C'est la responsabilité des populations.

Ce que nous observons, c'est que le contingent tchadien évolue dans un cadre. C'est cela qui, aux Nations Unies, nous importe. Ce cadre est d'abord celui de la FOMAC ensuite celui de la Misca. C'est à ces autorités qu'il appartient de veiller à ce que le contingent tchadien exécute le mandat, rien que le mandat et tout le mandat qui lui est donné par les autorités supérieures.

J'observe que le Tchad a souffert de la crise, puisque vous avez observé que les populations tchadiennes ont été rapatriées vers leur pays, dont certaines ont été installées depuis très longtemps. Au moins elles partagent avec les populations centrafricaines cette souffrance. J'observe ensuite que le Tchad a été, à plusieurs occasions, au chevet de la Centrafrique sous des formes diverses dont la dernière est le sommet extraordinaire de Ndjamena où tous les Chefs d'Etat de la sous-région se sont investis.

Aux Nations Unies, nous sommes dans une attitude de solidarité et invitons à la solidarité autour de la crise centrafricaine. Et nous invitons les populations à de la lucidité vis-à-vis du comportement des autorités et du comportement des militaires tchadiens, également à de la lucidité vis-à-vis des autorités militaires. Je crois savoir que le précédent général, commandant de la force, le général Akaga a eu à rapatrier des soldats qui ne s'étaient pas correctement comportés.

***Journal 'Le peuple' :*** *Ma question est de savoir si, de manière personnelle, vous êtes d'avis que les Casques bleus puissent appuyer les forces en présence en République centrafricaine. Si oui, quelles sont les raisons de cette motivation ? Ma seconde question est de savoir où en sommes-nous avec les enquêtes souhaitées par les Nations Unies pour traquer ceux qui sont en train d'exercer la violence sur la population ?*

***Babacar Gaye :*** Je commencerai par la deuxième question. Dans la 2134, le Conseil de sécurité nous invite à demander aux autorités centrafricaines de mener des enquêtes, chaque fois que des violations de droits de l'homme et de droits international humanitaire et les exactions auront été constatées. Nous ne manquerons pas de le faire. Il nous invite également à apporter notre assistance aux autorités judiciaires et nous ne manquerons pas de le faire. Il demande également, autant que faire ce peut, de préserver l'état des lieux où des exactions, des violations des droits de l'homme auront été constatées. Ça aussi nous ne manquerons pas de le faire.

S'agissant de votre première question, mon avis personnel est un avis qui s'inscrit dans celui des autorités pour lesquelles je travaille, à savoir le Secrétaire général dont je suis le Représentant spécial.

Le Secrétaire général a reçu mandat du Conseil de sécurité de lui faire rapport, avec la mi-mars, sur les possibilités des conditions de déploiement d'une opération de maintien de la paix. Nous avons actuellement une équipe qui est venue préparer le rapport du Secrétaire général et cette équipe est composée de personnels des Nations Unies et de l'Union Africaine. Il s'agit de faire en sorte que le partenariat entre l'Union africaine et les Nations Unies sorte renforcé de cette transition entre mission africaine et mission onusienne qui est d'ailleurs une partie intégrante du concept de soutien aux opérations de paix de l'Union africaine. Je vous demande d'être un peu patient. Le Secrétaire général fera rapport au conseil au début du mois de mars et en ce moment je pourrai répondre à votre question.

**Reuters :** *Hier après la rencontre de la Présidente avec les militaires il y a eu un lynchage collectif auquel nous avons assisté. Cela devant certains éléments de la Misca, pourquoi n'ont-ils pas réagi ?*

**Babacar Gaye :** C'est une question qu'il faut poser à la Misca. Ils seront en mesure de vous répondre. Je pense que c'est votre appréciation qu'ils n'ont pas réagi. Ils vous répondront sur les circonstances et également sur leur perception.

Ce que je peux dire pour apporter mon soutien à la Misca c'est que toutes les opérations de sécurisation qui se passent actuellement dans la ville de Bangui souffrent de l'absence de deux chaînons dans une chaîne de sécurisation. Je parle de mon expérience d'ancien commandant de force.

Il manque tout d'abord des forces de police et de gendarmerie nationale, parlant la langue du pays, connaissant les dynamiques internes et connaissant bien le pays. Deuxièmement il manque la Justice. Il ne peut pas y avoir de sécurité s'il n'y a pas de Justice. Si les gens qui commettent des exactions et ces violences ne font pas l'objet d'enquêtes, sont arrêtés, en jugement et en prison. Il est urgent qu'une chaîne pénale efficace soit constituée dans ce pays. C'est cela qui permettra à la Misca de d'apporter des bénéfices. Cela servira à la Misca de multiplicateur de forces. S'il n'y a pas cette Justice, l'action de la Misca apparaîtra toujours comme incomplète.

**CCTV:** *(Question en Anglais inaudible)*

**Babacar Gaye:** The incident that took place, yesterday, following the address of Madame President to the military group at the Administration School is absolutely unacceptable. It is a demonstration that people have lost really their... as we say in French "*repères*". They have lost completely the understanding of the social relations and so on and so forth. We are expecting, as the United Nations that an investigation when be carried out and that justice will be done.

Concerning the situation in this country, we have stated in our preliminary statement that resolution 2134 is mainly dedicated to Justice and Human right. Because the situation, the disorder, its focus is on Justice and Human right.

Whatever Misca and Sangaris are doing today we are facing two lines are unfortunately absents from the security chain. Theses lines are Justice and local Police and Gendarmerie forces. And unless we have Justice, unless we have Police and Gendarmerie to restore capacity, whatever Misca and Sangaris will do, will be seen by the population as inadequate.

**Le Pays :** *Je voulais voir votre appréciation par rapport à ce qui s'est passé à Sibut où les troupes françaises de l'opération Sangaris et la Misca se sont déployées. Curieusement nous avons appris*

*qu'ils ont ouvert des négociations avec les rebelles alors que les termes de la résolution 2127 sont clairs, ainsi que le chapitre 7. Pourquoi ont-ils préféré la diplomatie et à la politique alors qu'ils ont reçu une mission claire et nette où en cas de résistance il faut passer à l'option militaire ?*

**Babacar Gaye :** Ma responsabilité consiste à vous expliciter le chapitre 7, ma responsabilité ne consiste pas à répondre à la place des forces qui étaient en place. Donner le chapitre 7 à une mission signifie que sur l'ensemble du spectre des activités, qu'elles soient politiques ou militaires, cette résolution s'impose à tous les acteurs.

Le conseil n'a pas toujours les moyens d'imposer, notamment, aux Etats de s'assurer que les Etats mettent entièrement en œuvre cette résolution. Au moins l'avantage du chapitre 7 permet d'établir des responsabilités puisque c'est une résolution qui s'impose à tout le monde. De ce point de vue, le chapitre 7 autorise à aller jusqu'à un maximum de chose. Cela ne signifie pas que face à chaque situation il faut immédiatement en arriver à la confrontation par les armes. Il s'agit d'une force de maintien de la paix, appuyé par une force qui a une configuration de force de combat, qui est la Sangaris, mais cela ne les empêche pas d'approcher une situation, initialement par la voie de la négociation, notamment pour obtenir des désarmements et éventuellement, lorsque les populations sont sous danger imminent, d'utiliser la force létale.

Et encore cette force létale doit être utilisée avec certaines retenues, selon des formes fixées par les règles d'engagement. Ce pays a trop souffert de la guerre pour qu'on s'attende à ce que les forces internationales viennent encore pour faire la guerre. Il faut sans doute qu'elles soient prêtes à cela si c'est l'ultime nécessité pour protéger les populations. On ne peut leur faire le reproche d'essayer de régler des situations difficiles d'abord par la négociation.

**AFP :** *Vous avez parlé de la Gendarmerie et de la Justice pour appuyer la Misca and Sangaris. La Présidente de la transition a annoncé hier la mise à disposition de la Misca et de Sangaris de 150 policiers et gendarmes. Des discussions sont en cours avec les Nations Unies concernant l'armement nécessaire. Quelles sont les obstacles à l'armement de la Gendarmerie ? Sur la Justice, je voulais savoir concrètement ce que les Nations Unies font par rapport à la commission d'enquêtes ?*

**Babacar Gaye :** Je n'ai pas souvenir que les Nations Unies aient fourni des armes à qui que ce soit. En revanche j'ai souvenir que les Nations Unies veillent à ce que, lorsqu'il y a une intégration dans les forces nationales, qu'il y ait un filtrage pour que les personnes qui ont été les auteurs des violations des droits de l'homme ne soit pas acceptées. J'ai souvenir que les Nations Unies, dans la résolution 2127, ont prescrit que les forces de ce pays soient représentatives de l'ensemble de la nation. Mais nous, Nations Unies, n'avons jamais fourni des armes à qui que ce soit.

Lorsque nous faisons du DDR, nous veillons à ce que les armes récupérées soient remises à la disposition des autorités nationales dans des conditions qui sont bien connues. Nous soutenons le fait qu'il faille restaurer les capacités de la police et de la gendarmerie, très rapidement, et que cela soit fait dans des conditions en rapport avec les standards internationaux notamment par rapport aux violations des droits de l'homme qui auront été commises par certaines personnes qui sont au sein des forces de sécurité. Il est essentiel que cela soit fait.

Les populations sont disposées à la réconciliation mais la réconciliation passera par le désarmement et par la justice. Deux préalables que les populations attendent et nous nous appuyerons.

S'agissant de l'impunité et de l'action des Nations Unies, on fait toujours à la Justice le reproche d'être lente mais c'est parce qu'elle veut être juste. La nomination d'une experte indépendante, la

création d'une commission internationale d'enquêtes, le fait que le Conseil de sécurité malgré la période de grandes restrictions financières ait accepté que l'on augmente considérablement les moyens de constatation des violations de droits de l'homme de notre Section de Justice sont autant d'indications. Nous ferons tout pour que les autorités nationales bénéficient du soutien de tous les Etats qui veulent les aider à restaurer rapidement une chaîne pénale. Il y a donc une mobilisation.

On se rend bien compte de ce qu'est l'impunité aujourd'hui. Que l'on puisse, en plein jour, attenter à la vie d'un homme, profaner son cadavre dans cette ville c'est bien révélateur de l'état actuel des gens. Les gens ont perdu les repères. Ce qui encadre les repères est la peur des gendarmes et ensuite la conscience collective, actuellement ils ont été perdus. Il faut qu'on les restaure rapidement.

***Associated Press** : Suite aux événements d'hier après le discours de Madame la Présidente devant les forces armées, avec qui avez-vous discuté de cet événement et est-ce que vous avez parlé avec Madame la Présidente et le Premier ministre, qu'est-ce qu'ils en pensent ?*

**Babacar Gaye** : Ce que nous comptons faire par rapport à cet événement c'est mettre en œuvre la résolution 2134 et mettre en œuvre le mandat que nous avons par rapport aux droits de l'homme et à la Justice. Demander au Ministère de la Justice qu'une enquête soit menée, demander ensuite que les auteurs soient présentés devant la justice. Suivre cette question et veiller à ce que cette situation inacceptable ne reste pas impunie. Je ne voudrais pas porter ici mes entretiens avec Madame la Présidente qui révèle d'un caractère confidentiel et c'est la moindre des courtoisies.

***Top Contact** : OCHA vient d'avoir des financements de l'ordre de Milliards. Ils disent qu'ils les ont prévus dans un cadre humanitaire. Comment cela va se faire. En êtes-vous imprégné et comment seront les orientations pour la mise en œuvre ?*

**Babacar Gaye** : Je crois que c'est ici l'occasion de saluer le rôle de deux Dames de cœur qui ont joué un grand rôle pour aider ce pays, à savoir Mme Valerie Amos qui est la patronne de OCHA et de Mme Georgieva qui est Commissaire à l'aide humanitaire de l'Union européenne. Elles sont venues au mois de juillet, elles ont organisé, en marges de l'assemblée générale des Nations Unies, une réunion pour que la communauté internationale se mobilise autour de la Centrafrique. Elles ont parfaitement réussi puisque récemment à Bruxelles s'est tenue une conférence des donateurs humanitaires qui a permis de mobiliser pas loin de 500 millions de Dollars au profit de la Centrafrique.

Il se trouve que Mme Valerie Amos a le projet de visiter à nouveau la RCA et nous ne manquerons pas de vous le faire savoir et vous aurez l'occasion d'entendre d'elle-même les réponses les plus pertinentes à votre question.

Je puis vous assurer qu'avec le Coordonnateur humanitaire, Abdou Dieng, qui est arrivé ici et qui est un Sous-secrétaire général des Nations Unies, cette action humanitaire est en train de prendre une nouvelle dimension et soyez assurés qu'elle se passera en fonction des normes qui sont celles de la communauté humanitaire.

Je voudrai à cet égard souligner l'attention particulière que nous portant tous au camp des personnes déplacées qui est autour de l'aéroport. Je sais que les conditions de vie de ces personnes sont extrêmement difficiles et je ne trouve même pas les mots pour qualifier leurs conditions de vie. Tous ensemble, la communauté internationale est en train de les aider à sécuriser les quartiers dans lesquels ils vivaient et les inviter à retourner progressivement dans ces quartiers où leur sécurité sera assurée.

Il est bien évident que ce camp de personnes déplacées n'est pas une solution viable, c'est une situation extrêmement précaire et que dès que nous aurons malheureusement les premières pluies, cela deviendra pratiquement impossible d'y rester. C'est une question sur laquelle tout le monde doit se mobiliser, les notables, les leaders religieux et tous ceux qui ont de l'influence doivent agir pour que ce camp de personnes déplacées, qui est la première image que l'on a en arrivant à Bangui, puisse progressivement être vidé.

**Hirondelle :** *Par rapport à l'accord de Libreville, il est constaté que dans la résolution 2134 le Conseil de sécurité a réaffirmé son soutien audit accord qui est aujourd'hui, du point de vue juridique et politique assez controversé et qui ne tient plus puisque la majorité présidentielle de l'époque et la Séléka n'existent plus formellement, l'opposition démocratique a changé de nom, la société civile joue un rôle encore plus grand qu'avant avec la Présidente de transition qui est issue de la société civile et le commandement du comité de gestion de la crise centrafricaine est passé de la CEEAC à l'Union africaine. Pourquoi continuer de soutenir un accord qui en réalité n'existe plus et que pensez-vous de cela ?*

**Babacar Gaye :** Les Nations Unies considèrent que la charte constitutionnelle de transition, qui est actuellement celle qui régit la vie politique dans ce pays, dès lors qu'elle soutient, selon ladite charte, « l'esprit des accords de Libreville ». C'est la raison pour laquelle le Conseil dit qu'il soutient les accords de Libreville dès lors que la charte constitutionnelle dit qu'elle se réfère à l'esprit des accords de Libreville.

Les Nations Unies se sont félicitées de ce que, justement, cet esprit d'inclusivité et de consultation ait été respecté dans la formation du gouvernement.

Aujourd'hui le temps n'est plus à regarder en arrière, le temps est à l'action. Ce gouvernement de 20 membres, constitué de professionnels, chacun dans son domaine, est un gouvernement dont les populations centrafricaines attendent qu'il restore la sécurité avec l'aide de la communauté internationale, qu'il remette le pays au travail et qu'il crée les conditions pour des élections libres, démocratiques et transparentes. C'est à cela que nous tous nous nous employons au chevet de la Centrafrique.

Je vous remercie.